



Conseil national  
de l'information statistique

Paris, le 10 décembre 2013 - N° 197/H030

## AVIS D'OPPORTUNITÉ

### **Enquête auprès des entreprises créées ou reprises en 2014 (Système d'Information sur les Nouvelles Entreprises - SINE 2014)**

*Type d'opportunité* : réédition d'enquête déjà réalisée

*Périodicité* : nouvelle enquête tous les quatre ans ; chaque enquête comporte trois vagues d'interrogation d'une même cohorte

*Demandeur* : Direction des statistiques d'entreprises de l'Insee, Ministère de l'économie et des finances

Au cours de sa réunion du 20 novembre 2013, la Commission *Entreprises et stratégies de marché* a examiné le projet d'enquête auprès des entreprises créées ou reprises en 2014.

Cette enquête prend place dans le système d'observation des entreprises nouvellement créées et constitue la sixième série d'un dispositif initialisé en 1994. Chaque série du dispositif comporte trois interrogations successives d'une même cohorte d'entreprises. Pour cette nouvelle série, la première interrogation aura lieu en 2014, la deuxième en 2017 et la dernière en 2019 pour les unités survivantes.

L'objectif principal de l'enquête est de déterminer les caractéristiques des nouvelles entreprises selon le profil du créateur, les caractéristiques des entreprises créées et les conditions de la création d'entreprises.

Le dispositif permettra également de cadrer les données de suivi (taux de survie des entreprises, renouvellement du parc) et de suivre les effets de la création d'entreprises sur l'économie (emploi, chiffre d'affaires, réseaux, ...), nationalement, régionalement et sectoriellement.

Le questionnaire de la première interrogation de la cohorte 2014 abordera les mêmes thèmes que celui de la cohorte précédente, avec notamment une interrogation spécifique des auto-entrepreneurs. Les questionnaires d'évolution, envoyés en 2017 et en 2019, porteront sur le taux de survie, l'évolution de l'activité de l'entreprise et des effectifs, les investissements et leur mode de financement, la formation et les conseils après la création, les difficultés rencontrées, la stratégie de l'entreprise et les conditions de son développement.

Les unités enquêtées sont les entreprises créées entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 juin 2014, dans le champ des unités marchandes, exploitantes, appartenant à tout secteur d'activité à l'exclusion de l'agriculture et des activités de holding ou d'administration d'entreprise.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Secrétariat général du Cnis : Timbre H030 - 18, Bd. A. Pinard 75675 PARIS Cedex 14 – Tél. : 01 41 17 52 62 – Fax : 01 41 17 55 41 – [secretariat-general@cnis.fr](mailto:secretariat-general@cnis.fr) – [www.cnis.fr](http://www.cnis.fr)

L'échantillon interrogé comprend environ 80 000 entreprises, dont 40 000 auto-entrepreneurs et 40 000 créations échantillonnées hors auto-entrepreneurs.

Les précédentes collectes s'effectuaient sous forme d'un questionnaire papier adressé par voie postale à l'entreprise. Il est probable que la cohorte 2014 fasse l'objet d'une collecte totale ou partielle via internet.

Un Comité des utilisateurs a été créé lors du démarrage du projet SINE. Pour la cohorte 2014, ce comité est à nouveau mis à contribution pour l'élaboration du questionnaire. Ce groupe est constitué des représentants des organismes suivants : APCE (Agence pour la création d'entreprises), APCM (Assemblée permanente des chambres de métiers), Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social, Université de Strasbourg, Université de Marne-la-Vallée, IUT de Valence, Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, Banque de France, Bpifrance, France Initiative Réseau (FIR), organisations syndicales et professionnelles, et l'Insee.

L'échantillon national de l'enquête Sine 2014 pourra faire l'objet de plusieurs extensions régionales sous réserve d'une part, du recueil par la Direction régionale concernée d'un avis d'opportunité régional auprès du CRIES de sa région ou, en son absence, auprès des instances locales représentatives constituées et rassemblées à cet effet, et d'autre part, de financements locaux.

Cette sixième cohorte donnera lieu fin 2015 à plusieurs publications nationales (*Insee Première* et *Insee Résultats*) puis régionales début 2016.

Le Président, après avoir entendu la Commission, émet un **avis d'opportunité favorable** à cette enquête dans son ensemble.